

De part les définitions accordées à la pauvreté, par exemple, être pauvre pour les Nations Unies c'est de gagner moins d'un dollar par jour alors que pour l'Europe c'est gagner moins de 60% du salaire médian elle est perçu par le reste des partenaires de développement (humanistes) comme une valeur qualifiée, basée sur la satisfaction des besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se soigner, s'éduquer), dont la valeur monétaire fluctue.

Dans ces conditions, les organismes internationaux s'accordent à reconnaître la féminisation de la pauvreté. Aujourd'hui les femmes sont 70% des pauvres de notre planète. D'après le rapport de la situation sociale dans le monde en 2005 de l'ONU, les inégalités sont allées de pair avec la mondialisation, (5% de la population mondiale possède de $\frac{3}{4}$ des richesses de l'humanité et 2°/° ° contrôle la moitié de la capitalisation boursière mondiale.

Face à cette problématique, le Togo n'est pas du reste. Les salaires minima baissent alors que les revenus les plus élevés augmentent fortement, avec des conséquences négatives sur l'emploi, la sécurité de l'emploi et les salaires, creusant l'écart entre l'économie structurée et informelle et entre les travailleurs qualifiés et non qualifiée.

Sachant que les femmes sont surreprésentées dans l'économie informelle et les emplois non qualifiés, les inégalités hommes - femmes s'en trouvent aggravées. Cette pauvreté entraîne aussi des inégalités dans l'espérance de vie, la santé (les femmes sont les principales victimes du sida, la nutrition et l'éducation). Le droit à l'éducation leur est encore dénié, malgré les efforts annoncés ces dernières décennies par les conventions internationales ou programmes nationaux.

D'après les rôles établis par le patriarcat, les femmes supportent encore seuls le poids de l'organisation familiale et du travail domestique, dont l'apport économique majeur n'est jamais pris en compte dans les économies nationales ou internationales. Ce travail n'étant pas rémunéré et prenant la majeure partie du temps physiologique des femmes, il ne leur reste que peu de temps d'énergie à consacrer au travail rémunéré. De plus les hommes qui partagent leur vie, ne partagent pas ou peu avec elles les tâches parentales et domestiques.

Au niveau du travail informel dans l'agriculture, une majorité de femmes se retrouvent : elles réalisent 75% des travaux agricoles, essentiellement des cultures vivrières pour 1% des crédits. Dans les zones rurales, elles produisent plus de 50% de denrées alimentaires cultivées. . Elles

sont rarement payées et sont chargées de nourrir leur famille tout en étant écartées des terres fertiles au profit des cultures d'exportations.

Ainsi ce travail informel est de la survie, ne fournissant aucune protection sociale, ni assurance maladie ni garanti de revenus réguliers, ni sécurité d'emploi, ni droit à la retraite. Il est le résultat de la sous-traitance voulue par le secteur formel et ses faibles coûts alimentent les profits des transnationales.

Pour lutter alors contre la pauvreté et la faim et répondre à la crise relative à la sécurité alimentaire auquel monde est confronté, ces deux approches de la pauvreté entraînent deux manières d'aborder le sujet. Pour le premier groupe, l'accès à des revenus supérieurs au seuil de la pauvreté est suffisant pour sortir de la pauvreté alors que pour les seconds, la redistribution de la richesse, le respect des droits humains et l'accès aux service publics sont déterminants.

Au-delà de la crise socio politique laquelle le Togo fait toujours face et la réduction drastique de l'aide extérieur, on assiste à un accroissement de la misère, la famine dans les milieux ruraux où les femmes se retrouvent bon gré mal gré dans le rôle du chef de famille avec son cortège d'exode rural et de chômage.

L'économie reste toujours dominée par les femmes qui représentent 52% de la population et le secteur agricole participe à hauteur 42% au PIB (2006) puis fournit plus de 20% des recettes d'exportation. L'incidence de la pauvreté au Togo est de 70% avec un taux aigu de malnutrition chez les enfants. Le secteur agricole qui dispose de nombreux atouts dus aux conditions climatiques est cependant confronté à d'importantes contraintes.

DEFINITION DES CONCEPTS

Genre

L'intégration du genre dans le développement durable a pour vocation de stimuler la croissance dans l'équité, tout en réduisant la pauvreté rurale et en atteignant la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il faut que les hommes et les femmes rurales aient un accès adéquat et équitable aux ressources productives et aux services d'appui essentiels.

Sécurité alimentaire

Le concept de **sécurité alimentaire** fait référence à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. La sécurité alimentaire dépasse la notion d'autosuffisance alimentaire. Elle comporte quatre dimensions à savoir :

v Disponibilité (production intérieure, capacité d'importation, de stockage et aide alimentaire)

v Accès (dépend du pouvoir d'achat et de l'infrastructure disponible)

v Stabilité (des infrastructures mais aussi stabilité climatique et politique)

v Salubrité, qualité (hygiène, principalement accès à l'eau)

DIFFERENTES CATEGORIES DE L'AGRICULTURE

Agriculture familiale ou de subsistance

L'agriculture familiale ou de subsistance est réalisée par toute la famille aux alentours des concessions et sur des petites parcelles non loin du village facilitant ainsi la participation de la famille et du clan. D'où son nom « champs de case ». Elle est caractérisée dans la région maritime en majorité de cultures de maïs associées généralement au manioc qui sera transformé en gari et en tapioca. Elle est également composée de parcelles de légumes, gombo, piments, tomates de consommation. Bien que la majeure partie des produits récoltés soit destinée à l'autoconsommation, une petite partie est souvent vendue pour l'achat de produits manufacturés de première nécessité à savoir : lait, savon, sucre, sel, allumettes, tabac, cigarettes, etc. Sur ces champs de case on enregistre de bons rendements, car la fertilité des sols est restaurée et maintenue par les restitutions des résidus de récoltes divers, de ménage et les défécations d'origines animales. Une grande contrainte que connaît cette activité est la concurrence entre les cultures et le petit élevage de ménage.

Agriculture rurale

L'agriculture rurale se pratique quant à elle sur de très grandes étendues de plusieurs hectares. Elle se situe souvent à des dizaines de kilomètres du village ou dans une autre zone (héritage de terre) d'où son nom de champs de brousse. Elle nécessite ainsi des moyens financiers ou humains pour exploiter ces grandes superficies de génération en génération sans jachère ni restitution de résidu de récolte et d'apport de fertilisants. Ce qui a entraîné la dégradation de la fertilité des sols avec pour corollaire une baisse des rendements dans le temps et dans l'espace. Alors les ménages ruraux ont vu leur pouvoir d'achat se réduire, la pauvreté s'accroître car ce sont les produits de ces champs de brousses qui constituent leurs premières sources de revenu. De nos jours, fasse à l'explosion démographique et urbaine, des

technologies ont été mises au points par des structures d'appui et de recherche agronomiques afin d'accroître les rendements au niveau des différents systèmes de cultures. Cette intensification des cultures impose des moyens de productions notamment la main d'œuvre, le crédit et les intrants agricoles. Or les producteurs manquent de moyens financiers et les systèmes de micro finance rencontrés sont pour la plupart orientés vers le secteur commercial ou artisanal. Par exemple pour un hectare de maïs il est recommandé d'appliquer 4 sacs d'engrais NPK 15-15-15 soit 200 kg et 2 sacs ou 100 kg d'urée. Le prix du sac de 50 kg d'engrais au magasin est de 12000 FCFA. Mais les transactions font coûter ce sac d'engrais jusqu'au champ en moyenne à 13 500 F CFA soit 81000 FCFA/ha comme coût de fertilisation. Dans certaines localités on assiste à un système d'usure pratiqué par les femmes commerçantes qui octroi du crédit aux producteurs pour mener leur activité à un taux d'intérêt sur crédit allant de 67 à plus de 100% pour 4 à 6 mois. Ainsi, ces usuriers scrupuleux vont avancer la somme nécessaire pour tout le travail et tout le champ du producteur est hypothéqué après la production. L'agriculteur se voit dépouiller de sa production et ne peut faire des provisions pour pourvoir aux besoins du ménage tout le reste de l'année. Ceci oblige des groupements de femmes à s'adonner aux cultures de contre saison (légumes, tomates, gombo, etc), associées à l'élevage des petits animaux sur conseil et appui technique des structures étatiques et des ONGs à l'instar de l'ONG FID. L'agriculture rurale améliore la vie des femmes qui jouent un rôle très capital dans ce secteur. Par la vente des produits agricoles, elles améliorent aussi leurs revenus et surtout leurs conditions de vie. L'agriculture rurale a également un effet positif sur l'environnement avec sa végétation, elle améliore la qualité de l'air en gardant l'émission de gaz issu des carburants, l'évaporation et rafraichit l'atmosphère.

Agriculture urbaine

Cette nouvelle approche de culture se développe autour des villes et même dans les villes sur des espaces non encore exploités tels que le long du littoral, dans les zones portuaires ou dans des domaines des réserves de l'Etat. Ainsi, les places publiques et les jardins sont-ils envahis pour produire surtout des cultures maraîchères tels que légumes, tomates, épinards, carottes, betterave, piment, oignons... frais aux citadins en toute saison. La nécessité de survie, de disponibilité des produits en toute saison se conjuguant avec les lois du marché obligent les jeunes des villages (exode rural) et le chômage récurant des sans-emplois à s'adonner à ce genre de culture qui nécessite des investissements pour l'acquisition du matériel. Le maraîchage connaît une croissance très rapide et par conséquent draine un nombre important de producteurs de diverses catégories socioprofessionnelles. Toutefois cette agriculture fait fasse de nombreuses contraintes :

Sur le plan foncier

Les agriculteurs hommes et femmes sont confrontés surtout aux problèmes de la durabilité d'exploitation de la terre afin de pouvoir investir et valoriser de façon durable cet investissement en matériel à savoir motopompe, construction de bacs, tuyauterie... Aussi, les décideurs (Maires des villes) et les urbanistes se trouvent en face d'une nouvelle responsabilité c'est-à-dire l'envahissement des zones urbaines en cultures. La gouvernance urbaine face à cette nouvelle donne doit développer une politique foncière adéquate.

Sur le plan commercialisation

Malgré ces investissements réalisés par les maraîchers, on constate que leur revenu n'augmente pas de façon significative à cause du fait que le marché des produits est actuellement monopolisé par les femmes commerçantes grossistes qui imposent des prix moins rémunérateurs qu'autrefois. D'où la nécessité de cibler d'autres pistes de débouchés.

Sur le plan organisationnel

Malgré un regroupement des maraîchers on note néanmoins une mauvaise organisation de ceux-ci en vue de maîtriser la commercialisation de leurs produits et avoir accès aux intrants et crédits.

Sur le plan institutionnel

Un partenariat étroit doit exister et être formalisé entre les autorités locales, les services techniques compétents, les producteurs des villes et les institutions financières. Car cette pratique expose les consommateurs à des intoxications alimentaires par l'utilisation des produits phytosanitaires prohibés, le non respect des techniques de traitements et des durées de rémanences des insecticides. D'où la nécessité d'adopter de façon participative des mesures de contrôles de ces exploitations qui nourrissent quotidiennement plus de 1 400 000 habitants de Lomé la capitale. C'est pourquoi, les services d'appui et les ONGs doivent se pencher davantage sur l'agriculture urbaine afin de développer des technologies appropriées,

d'épouser sa cause, renforcer ses moyens, affirmer sa légitimité et lui donner ses lettres de noblesse : rendre disponible en quantité et en qualité les biens de consommation aux citoyens qui augmentent de jour en jour. Car même si cette agriculture ne couvre que 25% des besoins nationaux en légumes, face à la croissance sans cesse de la population et à la réduction continue des superficies cultivables due à l'urbanisation, les systèmes de culture actuels des maraîchers périurbains ne garantissent pas une intensification durable de la production. D'où la nécessité de prendre d'ores et déjà des dispositions afin d'assurer de façon durable la sécurité alimentaire aux habitants des villes.

CONTRIBUTION DES POLITIQUES AGRICOLES AU DEVELOPPEMENT

Contribution des gouvernements

C'est dans ce contexte de paupérisation élevée que les pays cherchent tous les moyens pouvant les aider sortir de ce cercle vicieux : c'est le cas des 8 objectifs des OMD adoptés par ces pays. Aujourd'hui, au niveau sectoriel, des politiques agricoles ont été élaborées par les pays en développement en collaboration avec le DSRP, le NEPAD et la CEDEAO afin de concevoir un programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. Ce qui a permis de dégager des principes directeurs de la sécurité alimentaire qui sont :

- Le droit à l'alimentation

- Les piliers de la sécurité alimentaire

- L'approche participative

- La planification à la base du PNSA

Les axes prioritaires d'intervention dégagés dans ce cadre sont :

- Promouvoir le droit à l'alimentation
- Développer la productivité et les productions végétales et animales
- Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
- Promouvoir la maîtrise de l'eau et de l'hydraulique villageoise
- Promouvoir l'éducation nutritionnelle

Contribution des partenaires en développement

De nos jours, la FAO a entrepris et initié avec les pays africains un processus de concertation et de conception de programmes nationaux de sécurité alimentaire (PNSA). L'implication de la FAO se justifie par plusieurs facteurs.

- Ses expertises dans le domaine des appuis analytiques et institutionnels

- Ses capacités à travailler avec les contreparties nationales dans un processus qui fournit à la fois une formation et aboutit à des résultats escomptés à savoir :

- La réduction de la pauvreté d'ici 2008

Les organisations féminines de promotion et de protection des droits des femmes réunies au sein de la Société Civile demandent qu'une attention particulière soit réservée au problème de pauvreté en générale et plus spécifiquement à celle de la femme dans l'octroi de financements sectoriels de l'agriculture et qu'une part importante leur soit consacrée. Elles demandent que les problèmes de femmes soient considérés comme des problèmes de développement assortis d'indicateurs. De plus que les programmes ou projets de développement soient basés sur le genre et l'égalité des sexes.

Rôle des femmes dans l'agriculture : cas du Togo

Depuis la nuit des temps, l'agriculture a été réservée aux femmes. Après les labours, c'est à la femme que reviennent les autres tâches : semis, récoltes, conservation, stockage et vente des produits. Mais généralement on constate une répartition très inégale des revenus de l'activité agricole au niveau des ménages. L'homme se taille souvent la part du lion. Dans certaines localités les femmes n'ont pas droit à des parcelles de production. Même si elles bénéficient de petites parcelles, les produits de récoltes reviennent souvent pour l'alimentation de la famille. Le grenier de l'homme n'est attaqué qu'après épuisement de celui de la femme. Pour les ménages organisés, la récolte de la femme sert à acheter les effets vestimentaires à tous les enfants... Mais le plus grand problème des producteurs est le prix faible d'achat de leur produit dû à leur mauvaise organisation. C'est le commerçant qui fixe le prix d'achat du produit. La plupart des producteurs ne sachant pas établir un compte d'exploitation afin d'analyser la rentabilité de leur activité avant même de l'exercer.

Pour réduire la pauvreté des femmes et améliorer leurs conditions de vies, plusieurs ONG se sont installées sur le terrain pour apporter des appuis institutionnels, techniques et parfois financiers aux femmes par l'intermédiaire des partenaires en développement, en les organisant en groupement et par des actions de micro-finance. C'est le cas de l'ONG **Femme Initiatives Développement (FID)**,

créée en 1995 a pris l'initiative d'encadrer les femmes du monde rural très dynamiques et astreint aux travaux des champs sans lequel la famille n'aurait aucun revenu pour ses besoins élémentaires. L'ONG FID compte à ce jour 27 groupements. Essentiellement féminins au départ, ils sont devenus mixtes avec le temps (approche genre). Les groupements ont intégré en leur sein deux hommes pour les aider à réaliser certaines tâches que les femmes ne sont pas capable de réaliser telle que la réparation de leur motopompe. De préférence, ces hommes associés sont pour la plupart des chefs de village pour plus de crédibilité aux recouvrements.

Le FID assiste ces braves femmes dans des formations telles que :

- Cultures en lignes pour faciliter le sarclage et l'épandage d'engrais
- La restauration de la fertilité des sols par l'utilisation des plantes de couvertures (mucuna)
- Formation et confection de greniers traditionnels pour le stockage du maïs
- Formation pour la commercialisation des produits
- Formation sur l'hygiène alimentaire et la nutrition
- Formation en genre et développement en milieu rural
- Mise en place d'une caisse d'entraide villageoise

- Mise en place de structure de micro finance (petits prêts pour achat d'intrants et commerce)
- Vente de produits pharmaceutiques de première nécessité de santé (nivaquine, aspirine, etc)

Le FID avec l'appui de certains partenaires a aidé certains groupements à se doter de motopompes pour les cultures maraîchères. Ce qui a réduit leur temps de travail qui se résumait souvent à la recherche d'eau sur de longue distance en saison sèche. Etant donné que les membres de ces groupements cultivent dans des bas fonds.

CONTRAINTES

Les contraintes suivantes sapent les efforts engagés pour la sécurité alimentaire :

Ø Un cadre institutionnel et réglementaire insuffisant

Ø Une faible production due à la non mécanisation de l'agriculture (outils rudimentaires : coupe-coupe, houe, daba, etc)

Ø Une insécurité foncière (femmes n'ayant pas droit à la terre)

Ø L'enclavement des zones de production (routes)

Ø Insuffisance de capacités de production à la base

Ø Difficulté de crédit pour le monde rural

Ø Faiblesse de la structuration des producteurs

Ø L'analphabétisme des femmes, etc.

PERSPECTIVES

Pour que les femmes contribuent à assurer la sécurité alimentaire dans notre pays il faudra

- Sensibiliser le monde rural sur l'importance de faire participer les femmes à la prise de décision dans les programmes et projet de développement
- Développer une politique foncière qui favorise l'accès de la femme à la terre
- Assurer l'accès des femmes aux formations agricoles relatives aux nouvelles technologies développées pour assurer l'intensification agricole
- Développer un système d'accès des agricultrices et agriculteurs au crédit auprès de structures de micro finance formelles
- Garantir aux producteurs des débouchés agricoles compétitifs
- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations paysannes

CONCLUSION

Le développement humain durable ne pouvant se faire sans l'intégration et la participation des femmes. Il est souhaitable que les décideurs et les partenaires au développement prennent en compte et de façon effective les problèmes des femmes dans les programmes et projets de développement en tant qu'actrices et bénéficiaires. Les politiques de sécurité alimentaire bien conçues, planifiées, programmées, financées et *mise en application* effectivement seraient le seul gage de réduction de la pauvreté dans le monde. L'intégration de l'approche genre dans le développement et la promotion de l'agriculture sont alors indispensables pour accéder à la sécurité alimentaire au vue du rôle important que jouent les femmes dans ce secteur.